

De plus, les membres suivants du Conseil privé de la reine pour le Canada ont été nommés pour agir à titre de suppléants des membres du Conseil du Trésor: l'honorable Arthur Laing, l'honorable Gérard Pelletier, l'honorable Ron Basford, l'honorable Robert K. Andras, l'honorable James A. Richardson, l'honorable Jean-Pierre Goyer.

LES PRIX DE SOUTIEN DES LAITAGES

Question n° 692—M. Caouette:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'annoncer bientôt une augmentation du prix de soutien de la poudre de lait et du fromage afin d'aider davantage les producteurs laitiers?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Si des changements sont apportés aux prix de soutien des produits laitiers, ils seront annoncés de la façon habituelle.

LE MANUEL «AUDIT OFFICE GUIDE»

Question n° 732—M. Fortin:

1. Le manuel *Audit Office Guide*, Cas. No. FA 3-258, est-il publié en français et, sinon, pourquoi?

2. Des employés du Bureau de l'Auditeur général ayant un traitement de \$10,000 et plus, combien a) sont uniquement anglophones, b) sont uniquement francophones, c) sont bilingues?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): L'Auditeur général m'informe des faits suivants: 1. Non, tout probablement parce que la version française n'a fait l'objet d'aucune demande quand l'*Audit Office Guide*, dont la réserve est épuisée, fut mis en circulation en 1958.

2. a) 122; b) Aucun; c) 30.

LE BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

Question n° 734—M. Fortin:

1. Existe-t-il à l'intérieur du bureau de l'Auditeur général, une division administrative s'occupant plus particulièrement de la vérification de l'activité financière des sociétés de l'État et, dans l'affirmative, a) depuis quand, b) en vertu de quelle autorité a-t-elle été instituée, c) quelles sont ses attributions précises?

2. Combien de personnes y sont employées?

3. Le coût du travail de vérification est-il payé par les sociétés de l'État et, si oui, sur quelle base?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): L'Auditeur général m'informe des faits suivants: 1. Non. a) Sans objet; b) Sans objet; c) Sans objet.

2. Sans objet.

3. Non.

* * *

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

SCHL—LE CONTRAT VISANT LE LOTISSEMENT DE THISTLETOWN

Question n° 208—M. Gilbert:

1. Quelles ont été les conditions du contrat passé entre la SCHL et la Société d'habitation de l'Ontario, et le ou les promoteurs, au sujet de l'association immobilière fédérale-provinciale visant le projet de Thistletown?

[M. Danson.]

2. Quels sont les promoteurs visés par ledit contrat?

3. Le consentement du Conseil de faubourg d'Etobicoke (Ontario) constituait-il une condition du contrat pour ce qui est de la vente des terrains?

4. Qui est le propriétaire actuel du terrain de dix acres situé au coin nord-est du boulevard John Garland et du chemin Martingrove dans le faubourg d'Etobicoke?

5. Qui est l'ancien propriétaire du terrain susmentionné?

6. Le terrain susmentionné a-t-il été vendu à J.D.S. Developments Limited et à Pinetree Developments Limited, ou à l'un des deux, ou à tout autre acquéreur, quand la vente a-t-elle eu lieu, et quelles ont été les conditions de la vente et quel montant a-t-on versé?

7. Y aurait-il des conditions dans l'accord d'achat et de vente exigeant le consentement du faubourg d'Etobicoke et, dans l'affirmative, quelles étaient-elles?

8. La SCHL envisageait-elle à l'origine d'utiliser lesdits terrains à des fins communautaires et sociales essentielles?

9. La SCHL a-t-elle fait des études récemment sur l'utilisation des terrains à des fins communautaires et sociales?

10. Le ministre ou la SCHL ont-ils reçu du Conseil de faubourg d'Etobicoke une demande de réunion de toutes les parties en cause pour essayer d'en arriver à un accord sur l'utilisation la plus judicieuse du terrain?

11. La SCHL a-t-elle encore le titre de ladite propriété, a-t-elle le pouvoir de résilier l'accord de vente passé entre elle et toute autre partie contractante?

(Le document est déposé.)

LES TRAVAUX PUBLICS—LES TRANSFORMATIONS À L'ÉCOLE DES LANGUES DU CHEMIN CARSON

Question n° 325—M. Paproski:

1. A-t-on fait un appel d'offres pour le contrat n° OC-03140 visant des adjonctions et des modifications à l'édifice «E» et aménagement du terrain, phase n° 2, École des Langues, chemin Carson et, dans l'affirmative, a) combien de soumissions a-t-on reçues, b) quelle a été la plus haute et quelle a été la plus basse, c) quelle soumission a-t-on acceptée, d) comment a-t-on fait l'appel d'offres?

2. S'il n'y a pas eu de soumissions, quelles étaient les raisons?

3. Qui a été l'adjudicataire?

4. Si le ministre des Travaux publics a rempli le contrat, a) quel a été le coût (i) de la surveillance de l'architecture (ii) du génie (iii) de l'excavation (iv) de la fondation (v) de l'adjudicataire en superstructure pour la toiture et le pourvoyeur de béton (vi) de la maçonnerie (vii) du cloisonnage et du plâtre intérieur (viii) du chauffage et de la climatisation (ix) des canalisations électriques (x) de la plomberie et du chauffage, b) par qui les travaux ont-ils été accomplis?

5. Quelle a été la société de nantissement des sous-contrats?

6. Àuprès de quelle société s'est-on assuré pour les sous-contrats?

(Le document est déposé.)

LE COMITÉ CONSULTATIF DU GÉNIE SANITAIRE

Question n° 506—M. Alexander:

1. Quels sont les membres du Comité consultatif et technique du génie sanitaire relevant du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social?

2. Quel est le mandat de ce Comité?

3. a) À quelle date le Comité a-t-il été constitué, b) à quelle date a-t-il tenu sa première réunion, c) combien de fois s'est-il réuni jusqu'ici?

4. A-t-on présenté des rapports intermédiaires sur les travaux de ce Comité?

(Le document est déposé.)